

FORT TAUX D'EXÉCUTION DES TRAVAUX EN QUELQUES MOIS

Fagnon doit maintenir la pression sur les entreprises de BTP

Romuald BOKO

Tout juste après sa nomination, le ministre des travaux publics a pris le taureau par les cornes. En effet, des nombreux chantiers en passe de devenir éléphants blancs ont retrouvé leur évolution normale grâce à la rigueur du ministre qui, très tôt, a sonné le glas de la pagaïlle et de la lourdeur. Cette forte pression que met le ministre Fagnon sur les entreprises de Btp commence à payer. Ce qui a un impact positif sur le taux d'exécution des travaux sur la plupart des axes routiers de notre pays. Le tronçon Godomey - Akassato dont le taux d'exécution est de 11% est passé à 23% au 24 Janvier 2009. Il en est de même de la route Comè - Possotomè - Zougbonou qui est passé de 63% à 73% au 24 Janvier 2009. Cette accélération constitue un atout très important pour le changement.

Aux dernières nouvelles, la route AKPRO-MISSERETE - KPEDEKPO dont le démarrage est annoncé pour le 1^{er} février a déjà bénéficié du renfort en ressources humaines du Pdg du groupe Fadoul qui a détaché spécialement son directeur général des Travaux publics au Bénin précédemment en service au Burkina Faso. C'est dire donc que le délai d'exécution de ces travaux sera indubitablement respecté. Du côté de



Le ministre des travaux publics

l'échangeur de Godomey, tout s'active pour que les travaux démarrent dès la mise en place incessamment du matériel par les chinois.

Au niveau du ministère des travaux publics, l'heure n'est pas au repos. Le jeune ministre Fagnon bouscule tout le monde et exige une planification rigoureuse tant dans l'exécution des travaux que dans les prévisions des décomptes. Tout en accablant les entreprises, le ministre Fagnon, est préoccupé par la

célérité en ce qui concerne le traitement du paiement des décomptes par l'administration routière et des finances. Ainsi, son cheval de bataille est d'annuler et d'éviter toutes lourdeurs administratives. Somme toute, la pression du ministre Fagnon sur les entreprises de Btp et sa rigueur dans la gestion de la chose publique redonnent un sens plein au concept du changement qui, personne ne dira le contraire, a perdu un tant soit peu de sa notoriété.

LIGUE POUR LA DÉFENSE DES CONSOMMATEURS AU BÉNIN

Un atelier pour mieux armer les membres des conseils départementaux

Comlan Paul ODAH

Depuis hier, la Ligue pour la Défense des Consommateurs (LDCB) organise en partenariat avec le programme OSCAR au Códiam à Cotonou, un atelier de formation en faveur des membres des conseils départementaux de la consommation des départements de l'Atlantique-Littoral et de l'Ouémé-Plateau. L'objectif de cette formation est de mieux aguerir les participants pour mieux servir les populations. Pour le président de la Ligue M. Romain Abilé Houéhou, la concentration des actions de sa structure à un point du territoire national et l'inefficacité de certaines structures étatiques en charge du contrôle de la qualité des biens et services

sont autant de facteurs qui favorisent le déversement dans les départements de l'Atlantique-Littoral et de l'Ouémé-Plateau des produits impropres à la consommation. Les consommateurs sont donc exposés à de multiples risques en termes de santé et de sécurité alimentaire, a-t-il précisé. La formation voudrait, pour ce faire, répondre aux besoins de renforcement des capacités des membres desdits conseils départementaux afin de mieux protéger les consommateurs au niveau décentralisé, poursuit-il avant de marteler qu'il s'agira particulièrement, lors de ces assises, de répondre en dernier ressort à la nécessité de mettre en œuvre les droits des consommateurs à la base

grâce à la formation que les membres des conseils auront reçue. Mieux, ce renforcement des capacités des membres des conseils départementaux déterminera l'efficacité et l'impact de leurs actions, a souligné le représentant du préfet des départements de l'Atlantique et du Littoral. Selon Mme Solange, cet atelier organisé sous le thème « consommation et le contrôle citoyen de l'action publique » doit constituer pour les participants une école pour acquérir le nécessaire devant leur permettre de mieux informer les populations afin que celles-ci prennent un peu conscience de leurs droits en matière de consommation des biens et services.

PROJET D'APPUI À LA MISE EN PLACE DU MÉCANISME DE PARTICIPATION CITOYENNE À L'AMÉLIORATION DE LA GOUVERNANCE LOCALE

Eviter la décentralisation de la gouvernance

Comlan Paul ODAH

Le contrôle citoyen de l'action publique est l'unique voie pour l'amélioration de la gouvernance locale. C'est pourquoi mercredi dernier, le président de l'Ong ALCRER M. Martin Assogba et son équipe ont, après un travail de fourmi, procédé au lancement officiel du projet d'« appui à la mise en place du mécanisme de participation citoyenne à l'amélioration de la gouvernance locale ». La cérémonie de lancement du projet a eu lieu au Palais des Congrès de Cotonou en présence de plusieurs personnalités. Parmi elles figurent, la directrice de cabinet du ministre de la décentralisation Mme Aboh Houessou Inès, l'ambassadeur des Etats Unis d'Amérique près le Bénin Mme Caleta Brown et l'ambassadeur du Royaume des Pays-Bas près le Bénin dont l'institution est la principale partenaire du projet. Ainsi, cet acte vient gonfler l'effectif des initiatives de l'Ong ALCRER en matière de contrôle citoyen. Le projet a une durée de douze mois et couvre les vingt communes des départements du Momo, Couffo et Atlantique. Pour M. Martin Assogba, cette initiative vise l'information, l'éducation et l'implication des populations dans les affaires publiques locales en vue de l'amélioration de la gouvernance à la base. Ce qui permettra, selon lui, de pratiquer effectivement la bonne gouvernance décentralisée et



M. Martin Assogba

éviter la décentralisation de la mauvaise gouvernance. Pour y parvenir, des cellules de veilles seront installées dans toutes les localités touchées par le projet pour mieux informer et impliquer les populations dans le contrôle des actions publiques, a-t-il solutionné. Ce qui fait dire à l'ambassadeur du Royaume des Pays-Bas près le Bénin Mme Caroline G. Weijers que « c'est un projet intéressant et porteur pour la gouvernance locale ». Aux dires de la directrice de cabinet du ministre de la décentralisation Mme Aboh Houessou Inès, la gouvernance locale ne doit plus être l'apanage des élus locaux. Raison pour laquelle elle réaffirme le soutien du gouvernement à la vision de l'Ong et promet faire feu de tout bois afin que la mise en œuvre de ce projet ne souffre d'aucune insuffisance.

COMMUNE DE SÈMÈ KPODJI

Mathias Gbèdan réélu Maire

Dieu-Donné KATAKOULA

Après la proclamation des résultats de l'élection municipale du 18 janvier, et conformément aux textes en vigueur le conseil communal de Sèmè Kpodji a été installé hier. Mais contrairement à ce qu'on s'imaginait, c'est le maire sortant Mathias Gbèdan, un transfuge du Parti du Renouveau Démocratique PRD qui est réélu pour présider aux destinées de cette commune charnière entre Cotonou et Porto Novo. Une élection gagnée sur le fil car il a fallu d'une seule voix pour départager le maire sortant et son adversaire du jour, 12 voix contre 13 pour être

plus exacte. C'est donc les Forces Cauris pour un Bénin Emergent qui contrôlent cette municipalité, bastion du PRD. Car, il a fallu que Gbèdan Mathias se déclare membre de FCBE avant de bénéficier du soutien des élus FCBE quelques jours avant cette élection. Un retournement de veste spectaculaire qui a laissé perplexe plus d'un observateur. Mais avec sa réélection sous la bénédiction des FCBE les doutes sont dissipés et il aisé de conclure que c'est simplement pour conserver son poste que Mathias Gbèdan est allé chez les FCBE. Peut-être que la conviction suivra.